

## Une enquête statistique pour mieux connaître les pratiques phytosanitaires en viticulture

Cette enquête statistique a pour objectif général de décrire et de caractériser les pratiques d'exploitation en viticulture en centrant le questionnement sur les pratiques phytosanitaires. Elle répond à l'exigence du plan d'action Ecophyto. Elle fait suite aux enquêtes portant sur les pratiques complètes viticoles de 2006 et 2013 et phytosanitaires de 2010. Dans cette enquête, de nouveaux domaines sont abordés (par exemple le dépérissement des ceps et leurs éventuels remplacements) et d'autres sont développés (questions sur les pulvérisateurs, sur la réduction des produits phytosanitaires).

Les données de l'enquête permettront de produire des indicateurs de suivi de l'usage des produits phytosanitaires dans le secteur de la vigne. Un panel (unités répondantes en 2010 et 2013 et interrogées en 2016) est constitué afin d'étudier l'évolution des pratiques culturales et phytosanitaires dans le temps.

### Qui participe à cette enquête ?

Près de 7800 parcelles culturales sont concernées par l'enquête dans 21 bassins viticoles. Plus de 6300 d'entre-elles avaient répondu à l'enquête précédente en 2013. Les parcelles sont tirées au sort en fonction de leur bassin d'appartenance et au type de vin produit (AOP, IGP etc).

Les entretiens sont conduits en face à face par des enquêteurs des services statistiques des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

La collecte de l'enquête se déroule entre mars et juin 2017 et porte sur la campagne 2016.

### Qui conçoit et qui utilise cette enquête ?

L'enquête est conçue par le ministère en charge de l'agriculture. Pour le questionnaire, un comité des utilisateurs a été consulté : ministère de l'agriculture et de l'environnement, centres de recherche et instituts techniques, organismes publics et organisations professionnelles. Cette enquête est cofinancée par l'Agence Française pour la Biodiversité et par le ministère en charge de l'agriculture.

Les résultats individuels des questionnaires sont confidentiels et traités uniquement par les services de statistique agricole du ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt. Des instituts techniques et de recherche utilisent également les données de ces enquêtes.

Les résultats nationaux et régionaux de cette enquête statistique seront diffusés sous forme de publications et d'études et mis à disposition gratuitement sur Internet.